Processus d'évaluation des besoins

L'inscription à une formation est précédée d'échanges et de conseils, pour garantir l'adéquation entre les attentes des bénéficiaires et les objectifs de la formation

Échanges préalables à l'admission
Le candidat contacte Le BUREAU par téléphone ou par mél pour formuler une demande de formation.
L'inscription à une formation nécessite une série d'échanges préalables : spécificités du statut des intermittents du spectacle et des demandeurs d'emploi…

Les inscriptions en ligne directement depuis le site Internet ne sont pas possibles.
Lorsqu'une personne est inscrite par son employeur, les échanges préalables sont organisés avec le donneur d'ordre (Responsable RH, Responsable de formation, Administrateur, Chef de projet,…) pour valider le profil du stagiaire et sa capacité à intégrer la formation.

Ces échanges permettent de :
situer ou replacer le projet de formation dans le projet professionnel de la personne,
vérifier la cohérence entre le projet de formation du stagiaire et le plan de développement des compétences de l'entreprise,
élaborer un plan de formation simple ou complexe, court ou long,
valider l'adéquation entre les besoins en formation des participants et les objectifs pédagogiques des formations sur lesquelles ils souhaitent s'inscrire,
vérifier le respect des éventuels prérequis,
élaborer un calendrier pertinent au regard de la progression pédagogique induite par le choix de la ou des formations.

Cas particuliers
Pour répondre à des points spécifiques ou particulièrement techniques, un entretien téléphonique avec le responsable pédagogique de l'action de formation peut être proposé au stagiaire.

Evaluation du processus d'évaluation des besoins
L'évaluation de fin de formation par les stagiaires est l'occasion de vérifier, au travers de questions spécifiques, la pertinence de ce processus.

Information complémentaire
Les conseillers formations du BUREAU informent sur les dispositifs de prise en charge des formations, conseillent sur les modalités les plus pertinentes au regard de chaque situation et fournissent tous les documents nécessaires.
LE BUREAU ne se substitue en aucune façon aux participants dans leurs recherches de financements.